

La démarche espace

ELEMENTS DE METHODE ET OUTILS POUR UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

La démarche espace permet aux élus locaux de mettre en commun leurs représentations de la situation du territoire intercommunal, puis d'en dégager les enjeux de développement.

Initialement très centrée sur le patrimoine (naturel, bâti, culturel...), elle est utilisée pour travailler sur des entrées économiques, sociales ou culturelles. Par ailleurs, les débats qu'elle amène à engager peuvent toucher une grande variété de sujets : l'enseignement et la formation, le déclin du bénévolat, les services publics, les relations entre territoires voisins, les transports...

En fonction de leur situation de départ et des objectifs qu'ils veulent se donner, les élus peuvent orienter la démarche de manière à ce qu'elle leur permette plus particulièrement, par exemple, et au choix :

- de mettre en commun leurs connaissances et leurs préoccupations,
- de mieux connaître les autres communes,
- de repérer et prendre en compte la diversité de leur territoire,
- de situer le territoire par rapport aux autres territoires qui l'entourent ou l'englobent,
- d'engager la réflexion sur les enjeux d'aménagement et de développement du territoire intercommunal,
- de repérer des projets communs,



- de travailler sur les orientations d'un projet de territoire,
- de préparer ou d'accompagner d'autres travaux plus sectoriels (développement économique, tourisme, approche paysagère, politique sociale...),
- de définir ou redéfinir les compétences à mettre en commun dans le cadre d'une communauté de communes en vue de sa constitution ou de sa révision,
- de définir un projet de territoire et l'ébauche d'un programme d'actions en vue d'un contrat avec un Département ou une Région,
- etc.

La démarche espace



www.demarches-mairieconseils.net

Disponible uniquement en ligne.

La démarche espace est un livre d'un type nouveau. Conçu pour le web, il se compose d'une soixantaine de pages structurées en sept chapitres de 4 à 22 pages chacun, de 124 liens et d'une centaine de documents, 26 pages comportent un « encadré ».



La démarche espace

La démarche comprend quatre temps de travail successifs, répartis sur environ trois mois.

Un travail préparatoire pose les bases d'une mise en œuvre locale : formulation des objectifs propres au territoire, définition de règles de fonctionnement, constitution d'un comité de pilotage, information dans les communes...

Dans chaque commune, un groupe d'élus repère et reporte sur quatre cartes les atouts, les problèmes, les évolutions et les projets.

Un premier temps intercommunal (une journée ou une soirée) permet de mettre en commun les données communales en les reportant sur des cartes intercommunales. Dans la foulée, une discussion permet d'échanger sur les atouts et sur les problèmes identifiés.

Un second temps intercommunal permet d'analyser les évolutions et de mettre en perspective les projets. Le diagnostic qui en découle doit fournir aux participants une vision partagée des enjeux de développement du territoire intercommunal. Il appartient ensuite aux élus d'en dégager des orientations pour le développement du territoire.

Ces quatre temps composent un ensemble cohérent, mais qui n'est nullement clos sur lui-même : avant, entre ces temps, puis après, les élus doivent faire vivre cette démarche, favoriser son bon déroulement (création d'un groupe de pilotage, aspects matériels, mise au propre des cartes...) et exploiter sa dynamique (diffusion des résultats, préparation d'un plan d'action...).

Les principes qui fondent la démarche

1. Au centre de la démarche : les élus
2. L'intercommunalité se construit d'abord dans les communes
3. L'intervention de tiers favorise l'écoute et le dialogue
4. Travailler sur des cartes facilite l'échange et enrichit la réflexion collective
5. Il est nécessaire de « décoller le nez du guidon »



Comment accéder au document

Le document est **accessible** et **téléchargeable gratuitement** sur
www.demarches-mairieconseils.net

Référence Catalogue des publications :